



La lettre de la SRIAS des Pays de la Loire

Section régionale interministérielle
d'action sociale

La SRIAS s'est engagée dans deux types de partenariats : un partenariat avec subvention et un partenariat simple pour bénéficiaire de prix de séjours au tarif « comité d'entreprise ».

Séjours enfants : séjours sur catalogue de nos partenaires subventionnés (CGCV, ligue de l'enseignement et UCPA) et avec quotient familial plus favorable aux collègues ayant des revenus modestes seront proposés.

Séjours familles : offre de séjours sur catalogue de nos partenaires subventionnés VTF et Touristra, maintien d'un quotient familial plus favorable. Consulter la page SRIAS.

Budget 2022 sera de 254 778 € (219 980 € en 2021). A cette prévision budgétaire principale pourront s'ajouter des actions complémentaires dans la limite de 20% de l'enveloppe. La SRIAS est une force de proposition et peut expérimenter certaines actions, dans le cadre des orientations décidées au Comité Interministériel d'Action Sociale.

Actions nouvelles en 2022 sur budget SRIAS :

- séjour retraités
- séjours répit aidants / aidés
- séjour UCPA
- stage découverte d'un sport peu médiatisé
- création d'un site internet SRIAS Pays de la Loire
- découverte RIA pour les nouveaux arrivants

Actions nouvelles hors budget :

- dispositif aide garde d'enfants avec horaires atypiques
- 8 places en crèche supplémentaires
- centre d'hébergement temporaire à Saint-Gilles Croix de Vie pour les agents de l'Etat, leurs ascendants ou conjoints en situation de dépendance.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Comme l'année dernière il est difficile d'envisager ce que va nous réserver l'année 2022.

Nous avons été tous impactés par cette crise sanitaire sans précédent mais aussi par les réformes engagées pour transformer l'Etat dans son organisation territoriale.

Tous vos représentants se sont mobilisés que ce soit au niveau du Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS), qu'au sein des Sections Régionales Interministérielles d'Actions Sociales (SRIAS) pour apporter des réponses à vos attentes et vous proposer des moments de répit que ce soit pour vous-mêmes ou vos proches.

La SRIAS que j'ai le plaisir de présider vous a ainsi proposé une offre de sorties collectives dans le dernier semestre 2021 en essayant de répondre favorablement au plus grand nombre d'inscriptions reçues. Pour 2022 nous espérons vous proposer un programme de sorties tout aussi important.

Notre budget 2022 étant en augmentation, le choix a été fait d'engager un partenariat avec l'UCPA pour des séjours adultes avec subvention, relancer un séjour spécifique pour nos collègues retraités à prix réduit, faire découvrir des sports peu médiatisés, s'engager dans une réflexion pour soulager nos collègues aidants et mettre en œuvre un site internet dédié à la SRIAS.

Elle va par ailleurs prendre à sa charge un repas complet pour nos nouveaux collègues afin de leur faire découvrir un des 10 Restaurants Inter-Administratifs de notre région.

La section a souhaité également augmenter son offre s'agissant de la garde d'enfant en proposant un mode de garde pour les collègues travaillant en horaires atypiques. Le développement de notre parc de places en crèche (281 places) continue, tout comme notre dispositif d'aide à la recherche d'un logement temporaire ou pérenne (pour les collègues porteurs de handicap). Enfin, il faut aussi rappeler notre dispositif « CESU AIDE A DOMICILE » mis en place uniquement dans trois SRIAS et dont les Pays de la Loire étaient les premiers à lancer l'expérimentation. Je n'oublie pas notre carte qui vous permet d'obtenir des tarifs préférentiels pour la billetterie cinéma, spectacles, musées, parcs à thèmes... auprès de notre partenaire tourisme et loisirs.

Mon mandat actuel de président de la SRIAS prendra fin à la suite des élections professionnelles de 2022. Il a été riche en émotion avec des événements sociaux et la crise sanitaire sans précédent, et aussi des moments de bonheur partagés avec les participants à nos actions.

Au nom de l'ensemble des membres de la SRIAS je vous souhaite une heureuse année 2022 et nous vous assurons notre engagement pour développer une action sociale dynamique répondant à vos besoins et attentes.

L'action sociale, dont la définition et la mise en œuvre par les personnels eux-mêmes est inscrite dans le statut général des fonctionnaires, accompagne la vie quotidienne des agents en améliorant, directement ou indirectement, leurs conditions de travail et de vie. Actifs ou retraités, fonctionnaires ou vacataires, tous peuvent bénéficier de ces prestations, qu'ils soient dans des services de l'État ou au sein des établissements publics nationaux adhérents.

En 2021, la SRIAS a confirmé son rôle fondamental dans la dynamique de mise en œuvre de l'action sociale interministérielle au niveau déconcentré sur tous les champs de son action : aide aux familles, au logement, restauration, aide au maintien à domicile, séjours collectifs et individuels, CESU, chèque vacances,...

Malgré des conditions de réalisation parfois complexes eu égard au contexte sanitaire, les membres et correspondants de la SRIAS se sont fortement mobilisés afin de maintenir, au 2nd semestre, des sorties collectives attendues et appréciées, permettant au personnel et à leur famille de s'évader un peu. Les élus ont eu, d'autre part, à cœur de développer une offre étoffée, qui bénéficie au plus grand nombre, avec un souci d'équilibre entre actions collectives et individuelles. Qu'ils soient encore une fois remerciés pour leur investissement durable et de qualité.

Fort de l'engagement de l'Etat-employeur sur l'amélioration permanente des conditions de travail, le budget action sociale interministérielle des Pays-de-la-Loire est encore en augmentation, permettant de prendre en compte des besoins en forte progression, comme, par exemple, les places en crèche.

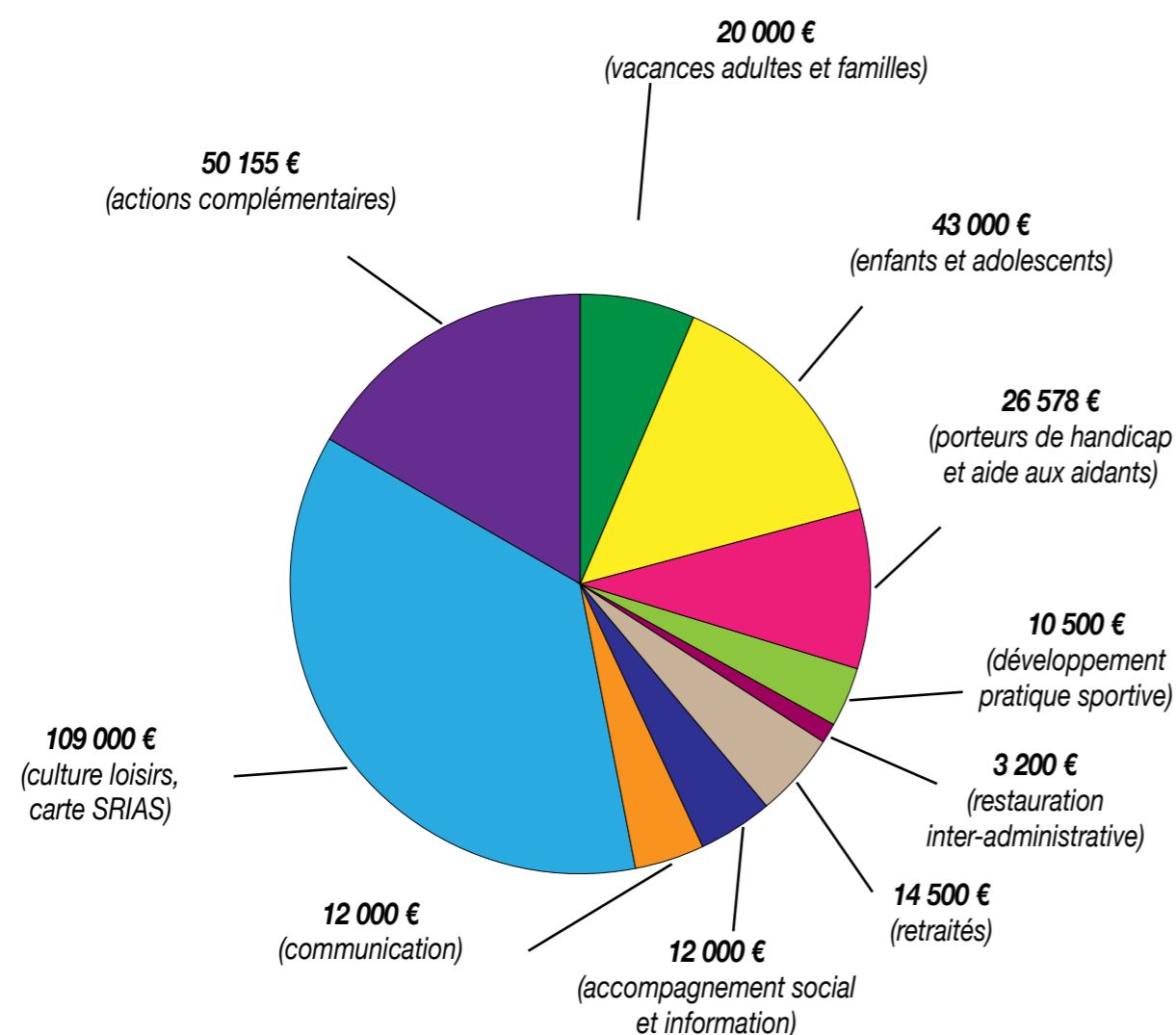
Ainsi, dans sa dynamique permanente de répondre réellement aux besoins de chacun, la SRIAS travaille toujours sur l'évolution de ses offres, avec une ouverture marquée sur le secteur de l'économie sociale et solidaire, et une volonté de visibilité encore plus grande de ses offres par tous et toutes.

Didier MARTIN

J. RODRIGUES DE OLIVEIRA

PROGRAMME D'ACTIIONS DE LA SRIAS POUR 2022

Par grandes thématiques le budget prévisionnel de la SRIAS se présente comme suit :



Comme en 2020 notre budget 2021 est à nouveau en augmentation passant de 183 317 € à 219 980 €.



En 2021 ont été organisés, en partenariat avec Tourisme et Loisirs :

- découverte du Golf du Morbihan pour la Loire-Atlantique (149 participants)
- visite des machines de l'île de Nantes pour le Maine-et-Loire (105 participants)
- visite des Escal'Atlantic Saint-Nazaire pour la Mayenne (39 participants)
- sortie au zoo de Beauval pour la Sarthe (126 participants)
- découverte de la Rochelle et Ile d'Aix pour la Vendée (64 participants)
- séjour de 3 jours dans le bordelais (52 participants)
- sortie de 2 jours à Disney (304 participants)
- spectacle de fin d'année « Noël magique » (1600 participants)

L'objectif de la SRIAS a été de faire participer le maximum de collègues aux actions proposées compte tenu de la situation sanitaire vécue et des possibilités budgétaires.



Nous avons ainsi, permis aux participants de se changer les idées et de vivre, un moment convivial malgré le contexte. De nombreux remerciements nous ont d'ailleurs été adressés pour ces sorties.

Les séjours sur catalogue des partenaires subventionnés ont rencontré également un franc succès et les enveloppes

budgétaires prévues ont été augmentées afin de répondre à toutes les demandes, tout comme l'offre découverte des abonnements jeunesse Bayard.

Le séjour enfants adultes porteurs de handicap, mutualisé avec la SRIAS Bretagne, a pu se dérouler du 14 au 28 août, même si ce séjour n'a pas rencontré son public.



D'autre part, les plus jeunes ont pu bénéficier du séjour CGCV pendant les vacances de la Toussaint.

Notre nouveau dispositif d'aide à la recherche d'un logement avec « Ma Nouvelle Ville » commence à produire ses effets.



Concernant le dispositif crèche, 90 places ont été ouvertes en 2021 (soit 281 places sur l'ensemble de la région) permettant de mieux répondre à la demande.

Un nouveau restaurant inter-administratif (R.I.A) va voir le jour au sein de la nouvelle cité administrative Doumergue en octobre 2023.

Enfin nos conférences préparation à la retraite ont pu se tenir dans tous les départements et rencontrent un vif succès.



L'ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE NATIONALE

VOS PRESTATIONS INTERMINISTÉRIELLES :

- ▶ **AIDE A L'INSTALLATION DES PERSONNELS :** www.aip-fonctionpublique.fr
- ▶ **L'AIDE MENAGERE A DOMICILE :** www.fonction-publique.gouv.fr/amd
- ▶ **LE CESU GARDE D'ENFANT 0 / 6 ANS :** www.cesu-fonctionpublique.fr
- ▶ **CHEQUES VACANCES :** www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

Les négociations entre le CIAS et la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques ont permis d'obtenir, comme en 2020, une subvention de 4000 € pour chaque RIA pour la mise en œuvre des consignes sanitaires à destination de leurs convives. L'augmentation du coût des repas, en raison de la crise sanitaire, ont été pris en charge par les administrations.



C'EST QUOI LA SRIAS ?



Le ministère de la Transformation et Fonction publiques finance des opérations d'action sociale interministérielle déconcentrée mises en place par les préfets de région sur proposition des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS).

Les SRIAS, créées en 1995, constituent l'échelon régional de concertation et de coordination de l'action sociale au bénéfice des agents rémunérés sur le budget de l'Etat.

Composées de représentants du personnel désignés par les organisations syndicales et de représentants de l'administration, elles élaborent des propositions de projets concrets d'action sociale sur leur territoire. Elles sont présidées par un représentant syndical élu par les autres représentants syndicaux.

Les actions proposées par les SRIAS ont vocation à répondre, en complément des crédits d'actions sociales propres à chaque ministère, à des besoins collectifs non couverts visant à améliorer les conditions de vie des agents de l'Etat et de leur famille, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs. Elles aident aussi les agents à faire face à des situations difficiles.

Qui peut bénéficier des actions de la SRIAS ?

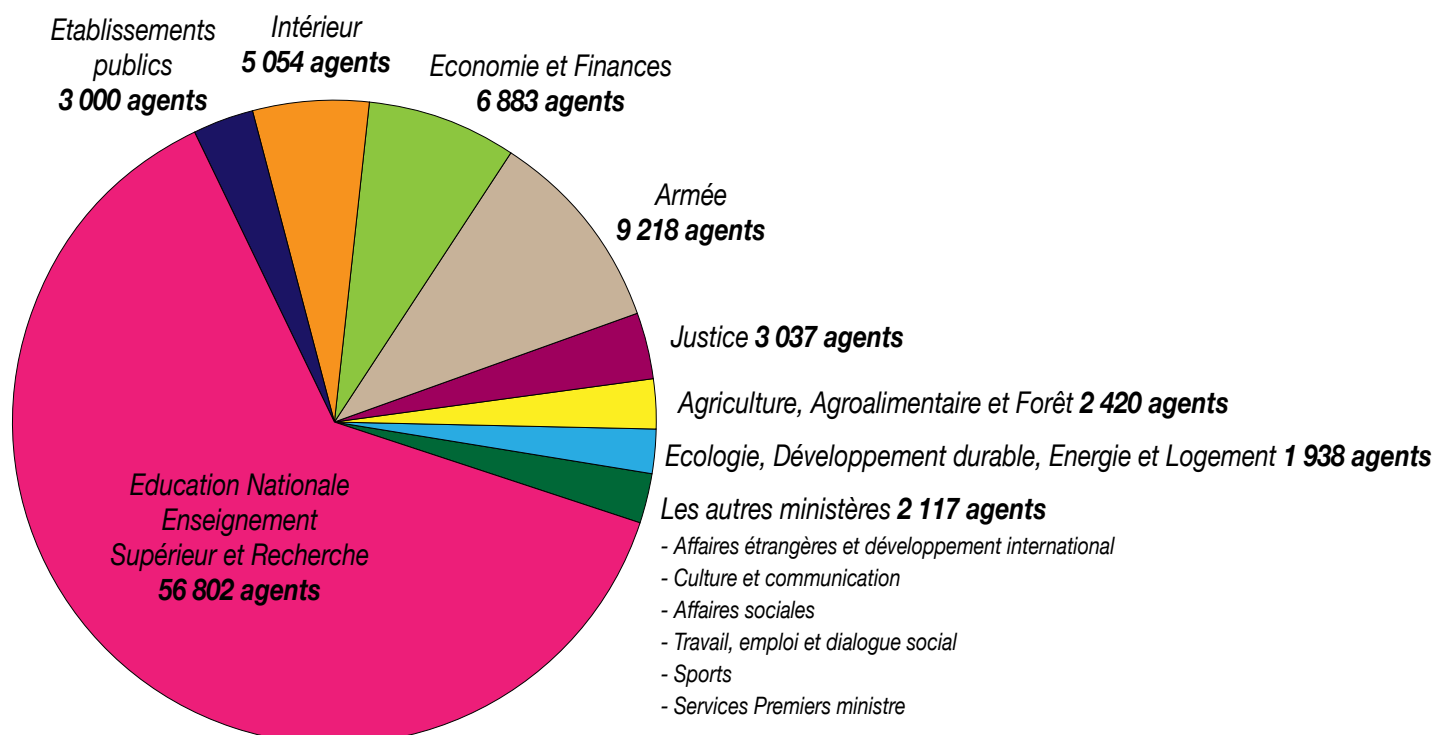
Les bénéficiaires sont les agents publics (titulaires ou contractuels) rémunérés sur le budget de l'Etat, actifs ou retraités, les agents des établissements publics locaux d'enseignement ainsi que les agents publics (tous status), rémunérés sur le budget des établissements publics nationaux à caractère administratif adhérent au dispositif :

- établissements publics
- agents des établissements publics

Comment travaille la SRIAS ?

Placée sous l'autorité du Préfet de Région, la section s'appuie au sein de la PFRH sur une correspondante administrative pour assurer le secrétariat et le suivi budgétaire. La CASEP apporte son expertise et son soutien sur les actions proposées par la SRIAS et le dispositif de réservations de places en crèche. La SRIAS s'appuie également sur un réseau de correspondants administratifs dans les secrétariats généraux communs départementaux pour certaines de ses actions.

RÉPARTITION PAR MINISTÈRE DES BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS DE LA SRIAS EN RÉGION





LES COMMISSIONS DE LA SRIAS

COMMISSION BUDGET ET ANIMATION :

Animateur : José RODRIGUES (CFDT, président de la SRIAS)
En charge du suivi du budget de la SRIAS et de l'animation de la SRIAS, prépare les avis de la plénière de la SRIAS. Assure la continuité de la SRIAS entre les plénières.

COMMISSION COMMUNICATION :

Animatrice : Sylvie RICHARD (CFDT)
Elaboration de la communication de la SRIAS et élaboration de divers documents pour la communication de la SRIAS.

COMMISSION « CRÈCHE » :

Animatrice : Stéphanie HAGEAUX (CFE-CGC)
Suivi du dispositif de réservation des places en crèches et attribution des places.

COMMISSION CULTURE, LOISIRS :

Animateur : Christophe ANDRE (CGT)
Propositions d'actions de la SRIAS dans le domaine de la culture et des loisirs et mise en œuvre et suivi de ces actions en liaison avec les correspondants de la SRIAS dans les départements de la région.

COMMISSION FAMILLE :

Animateur : Mathieu FRACHON (FSU)
Proposition d'actions sur les différentes thématiques portant sur la conciliation de la vie privée et familiale avec la vie professionnelle, suivi du CESA aide à domicile de la SRIAS, du dispositif d'accueil temporaire de ST Gilles Croix de Vie, aide aux aidants, actions pour les retraités, conférences thématiques et séjours enfants et famille.

COMMISSION LOGEMENT :

Animateur : Fabien CHEDEVILLE (F.O.)
Suivi du dispositif des logements temporaires mis en place par la SRIAS et des problématiques liées au logement des agents de l'Etat.

COMMISSION RESTAURATION :

Animateur : Patrick VOSSELER (F.O.)
Suivi des R.I.A. de la région et des questions relatives à la restauration inter-administrative. Donne un avis sur les demandes de financement présentées par les R.I.A. pour des travaux, constructions ou mises aux normes.

Toutes les informations de la SRIAS PAYS DE LA LOIRE en ligne :
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/SRIAS>

Pour joindre la SRIAS : srias.paysdeloire@gmail.com

